

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DU 30 SEPTEMBRE 2022 : 108 POINTS À L'ORDRE DU JOUR.

Les thèmes abordés dans le Conseil concernent des domaines variés.

En préambule, le Conseil de développement est venu présenter son bilan d'activités et les travaux qu'il va mener d'ici 2023, autour notamment du schéma directeur des énergies.

Plusieurs projets dans le cadre du contrat triennal Strasbourg capitale européenne se voient bonifiés. Il s'agit d'initiatives figurant dans les nouveaux fonds de soutien « démocratie », « culture » et « recherche et innovation ». Après des procédures d'appel d'offre, le Conseil du 30 septembre a sélectionné des propositions dans le cadre de ces fonds de soutien. On relève une subvention en faveur de formation d'investigations financières criminelles, plusieurs projets en faveur de la jeunesse, un investissement de 750 K€ en faveur d'un centre de recherche européen en biomédecine, et en faveur d'une plateforme d'étude des nanomatériaux (800 K€).

Dans un tout autre registre, l'Eurométropole va reconstituer l'aire d'accueil des gens du voyage rue de Dunkerque et construire des locaux d'animation sur les aires d'Eckbolsheim, Ostwald-Lingolsheim et Vendenheim.

Le développement des activités de sport pour tous se poursuit. L'Eurométropole va ainsi soutenir des communes qui souhaitent développer ou moderniser leur actuel parcours Vitaboucle dans le cadre d'un fonds de concours. Le soutien aux associations sportives de l'Eurométropole fait également l'objet d'un fonds de soutien spécifique. Les critères pour bénéficier de ce dispositif, pour les individuels ou des sports collectifs, figurent en détail dans la délibération du 29 septembre.

La sélection des associations souhaitant s'impliquer dans le bon déroulement du réveillon 2022 a été opérée. 40 900 euros sont ainsi dédiés à ces initiatives.

Tout autre sujet, cinq communes de l'Eurométropole vont bénéficier de financements en faveur de la création ou de l'extension de parcs et aires de stationnement. L'Eurométropole intervient pour la moitié des dépenses, dans le cadre d'un fonds de concours.

À relever l'avancée significative du projet de reconversion du bâtiment « Wagenhaus » dans le périmètre de la gare basse de Strasbourg (entamé en 2016). Jusque-là à l'arrêt en raison du manque d'attractivité des investisseurs pour ce genre d'immobilier ainsi qu'en raison d'obstacles juridiques, il devrait démarrer réellement : le secteur de la rue des remparts figure en plein cœur des projets de développement de ce nouveau quartier. La société anonyme d'économie mixte Locusem, en charge du dossier, a trouvé un partenaire économique spécialisé dans le développement de lieux hybrides qui pourra devenir une locomotive du quartier en devenir.

Enfin, la gestion des parkings destinés aux riverains de la ZAC des Deux Rives (environ 2 000 places), fait l'objet pour certaines de ses opérations de marchés en cours. Il faut noter que ces ouvrages sont appelés à devenir des modèles nouveaux de mobilités urbaines, bien au-delà du simple principe du stationnement d'un véhicule individuel.